



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction interrégionale de la Mer
Nord Atlantique-Manche Ouest

Annexe n° 13 à l'arrêté du préfet de la région Bretagne n°R53-2024-12-31-00009 du 31 décembre 2024 réglementant l'exercice de la pêche maritime des poissons migrateurs et de la pêche en estuaires en Bretagne

Daoulas/Camfrout/Faou/Aulne/Douffine



- Limite d'interdiction relative à l'usage et la détention en pêche de loisir de filets maillants calés ou de filets trémail (annexe 1)
- ▨ Zone d'interdiction relative à l'usage et la détention en pêche de loisir de filets maillants calés ou de filets trémail (annexe 1)

Sources : OFB données 2024,
Copyrights : SCAN Départemental®, BDTPO® V3, BDCarthage®
Projection : RGF 1993 Lambert-93 (EPSG 2154)
Réalisation : DIRM NAMO - MCPML- 12/2024

